



Au fil de l'actualité

En cette période si particulière, et pour garder le contact entre nous, entre services, une newsletter est publiée sur Yris et Ccassiopée. Chaque service, chaque unité peut témoigner de son activité, de son quotidien, à son rythme, en fonction des priorités, des contraintes, en envoyant ses informations à marie-christine.rey@grenoble.fr. Faites passer l'information à vos collègues qui n'ont pas accès à l'intranet. Merci.

●●● Dé-confinement Ville

Accueil, distribution de masques, guide de dé-confinement et affiches d'informations

Les agent-es de retour à l'Hôtel de ville **ont été accueilli-es** les lundi 11 et mardi 12 mai de 7h30 à 9h sur le parvis de l'Hôtel de ville et à l'entrée du PC sécurité par trois agentes de la direction Communication et Événementiel. Chaque agent-e a pu récupérer son guide « Dé-confinement mode d'emploi » et son affiche « Les bons gestes ».

L'accueil s'est effectué en présence de trois agent-es du **service Prévention des risques professionnels** pour répondre aux questions. Des articles en démonstration ont été présentés : masques et flacons de gel hydro-alcoolique.

Les guides « Dé-confinement des agent-es » et les affiches **sont à la disposition des encadrant-es** pour une distribution aux agent-es : ils doivent être demandés au secrétariat de la direction Communication et Événementiel et récupérés avec le courrier à l'Hôtel de ville.

Distribution de masques

Dès le 7 mai, le **service Achats** a distribué, sur son site de la rue des Trembles, des gels HA et des masques aux services techniques. Les masques ont progressivement été acheminés sur les sites, et notamment dans les écoles.

Le 11 mai, cette **distribution a été faite à l'Hôtel de ville**. Masques et gels sont distribués à un rythme hebdomadaire (sur la base, pour cette première distribution, de deux masques chirurgicaux par agent-e et par jour).

Enfin, au fur et à mesure des livraisons de **masques OCOV**, ceux-ci seront distribués à chaque agent-e. Priorité a été donnée aux services techniques avec une distribution dès cette semaine notamment aux agent-es des directions Environnement et Cadre de vie et Immobilier municipal.

Le Maire et le directeur général des services se sont adressés aux agent-es le jeudi 7 mai

<https://www.grenoble.fr/1779-guide-du-deconfinement.htm>

●●● Cellule RH Aide et solidarité services/agent-e

Appel à participation pour la distribution des masques aux grenoblois-es

La crise sanitaire COVID, conduit aujourd'hui les collectivités à organiser la distribution de masques pour la population et ce dans l'optique du dé-confinement. Les masques ont fait l'objet de plusieurs commandes (Région, État, Communes).

La Ville de Grenoble a **fait le choix d'assurer cette distribution** aux Grenoblois-es sur sites. 14 gymnases ou salles ont été identifiés pour remettre les masques.

Une inscription en ligne permettra de réguler le flux des usager-es et limitera les temps d'attente. Un contrôle des attributions portant sur le nombre de personnes dans le foyer sera à effectuer au moment du retrait des masques.

Pour soutenir cette opération, **56 agent-es volontaires sont nécessaires**, 4 par site pour intervenir de 8h00 à 18h00 sur une durée de trois jours, potentiellement les 20, 21 et 22 mai (démarrage à 7h30). Ces dates sont susceptibles de changer en fonction de la livraison des masques.

L'organisation nécessite :

- un-e agent-e pour assurer le bon déroulement des opérations sur le site. Disponible dès le 19 mai
- un-e agent-e pour approvisionner les espaces de remise des masques
- deux agent-es pour gérer les flux (entrées et sorties).

Si vous souhaitez contribuer à cette distribution et n'êtes pas encore inscrit-e sur la plateforme solidarité services-agent-es, merci de renseigner le formulaire en ligne, en cliquant sur le lien suivant <https://www.grenoble.fr/disponible>

La Cellule RH Aide et solidarité services/agent-es vous remercie pour votre mobilisation.

Contact : Solidarite-rh@grenoble.fr

●●● Environnement et Cadre de vie

Espaces verts

Les équipes de terrain ont repris le travail le lundi 11 mai (montée en charge progressive des équipes jusqu'au premier seuil de 50 %).

Les parcs et jardins sont progressivement rouverts au public depuis le 11 mai.

Après deux mois sans intervention humaine dans les parcs et jardins, **la charge de travail est importante**, ainsi la gestion de ces espaces sera adaptée et les tâches prioritaires

- priorisation sur les espaces à tondre : les pelouses hautes qui ne gênent pas l'usage des sites par les habitant-es ne seront pas tondues dans l'immédiat.
- fusion des espaces gérés en classe dite "semi-naturelle" vers une classe "naturelle". Certains espaces actuellement enherbés seront ainsi maintenus en l'état.
- le fleurissement sera adapté avec davantage de prairies fleuries et un fleurissement d'été plus léger. Les jardinières ne seront pas fleuries.

L'entretien des arbres et arbustes de parcs et de certaines voiries (élagage et arrosage) se poursuit pour assurer leur pleine santé et la sécurité des usager-res.

Propreté urbaine

La livraison et la distribution des masques OCOV a eu lieu le 11 mai. Les équipes ont également commencé la désinfection des aires de jeux à eau chaude sous pression.

Équipe proximité et relations aux habitant-es

La direction Environnement et Cadre de vie ainsi que la direction Éducation Jeunesse se sont mises en ordre de marche pour préparer la reprise scolaire des écoles élémentaires et maternelles en lien avec le personnel de l'Éducation nationale.

Les mesures sanitaires liées au COVID ont été fixées et communiquées tardivement, aussi, il a fallu recenser sur le terrain pas moins de 78 écoles (59 sites) et proposer **un plan d'action commun puis coordonner les actions** à mettre en place afin que la dépose des enfants soit réalisée dans les meilleures conditions.

Ces missions sont assurées par la **cellule Proximité et Relation aux habitant-es**, renforcée par **l'équipe Tags** et **l'équipe Désaffichage** du service de la **Propreté urbaine** (marquage des peintures au sol) et par le service du Pavoisement (livraison de 150 barrières).

En parallèle, quelques sites seront piétonnisés temporairement durant les créneaux horaires de dépose des enfants. **La responsable de la cellule** assure ces opérations avec l'aide des services de la Métropole et de **la Police municipale**.

À noter que ces mesures sont accompagnées de panneaux de communication à destination des usager-es réalisées conjointement par les services **Communication et Reprographie**.

Un grand merci aux collègues pour ce travail d'équipe dans l'accompagnement de ces démarches malgré des effectifs réduits.

●●● Marchés publics

Dans le cadre du plan municipal de sortie progressive du confinement, le service des marchés publics poursuit son activité en télétravail.

Merci de privilégier pour vos demandes la messagerie du service :
marches.publics@grenoble.fr

Une consultation quotidienne est assurée.

En complément :

- deux temps de travail en présentiel dans les locaux de l'Hôtel de ville sont prévus de façon fixe, les lundis et jeudis matin, pour la cellule procédure,
- la présence de la cellule juridique dans les locaux se fera au fur et à mesure des besoins, le cas échéant.

Afin de respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation physique, les agent-es seront amené-es à se répartir dans l'ensemble des bureaux du service.

... Documentation

Depuis la mi-mars, le service Documentation a assuré une veille sur le Covid-19 et la crise sanitaire, sur toutes les réflexions qui ont émergé à ce sujet, sur les pistes prospectives pour la suite.

Les documentalistes sont à votre disposition pour vous faire bénéficier de cette collecte d'informations et de documents, en fonction de vos besoins.

- Si vous avez accès à Yris : Documentation/Eurêka - portail de la doc/veille juridique et d'actualité.
- Si vous êtes en télétravail sans accès à l'intranet, n'hésitez pas à demander des informations via : documentation@grenoble.fr

Dans peu de temps, le service Documentation va rouvrir sur une plage horaire restreinte le centre de doc (RC1 de l'Hôtel de ville).

Si vous n'avez pas accès au catalogue de la Doc, précisez le(s) sujet(s) qui vous intéressent par mël, vous recevrez une liste de livres correspondants, et vous pourrez les réserver par mël. Récupération **des livres en mode « drive »**.

... Théâtre

Le théâtre **ne rouvrira pas** au public d'ici l'été.

La programmation 2020/2021 est finalisée, avec le report entre octobre 2020 et décembre 2021 des 12 spectacles annulés entre mars et juin 2020. Le service Théâtre attend de connaître la date de réouverture des salles de spectacles pour éventuellement adapter ces propositions aux contraintes liées au contexte.

Les unités qui travaillaient en télétravail depuis le début du confinement (administration, relations avec le public, communication) vont continuer à distance.

L'équipe de la billetterie va reprendre progressivement au théâtre. Elle gèrera les remboursements de place par courrier et répondra à distance aux spectateur-rices, par courriel ou par téléphone.

L'équipe technique, à l'arrêt depuis deux mois, va revenir au théâtre dans la semaine, pour effectuer des travaux de maintenance et d'entretien des bâtiments.

L'atelier décor reprendra également in situ et se consacrera dans un premier temps à la confection de protections en plexiglass pour équiper le Musée et le Conservatoire (CRR), en vue de leur reprise d'activité.

L'atelier couture a fabriqué des masques durant toute la durée du confinement. Cette activité va se poursuivre pour en fournir aux agent-es des structures culturelles de la ville.

... Ressources Humaines

Les services RH, de la DEC et de la DGRH, **en présentiel ou en télétravail**, poursuivent leur travail à votre service. Vous pouvez les contacter par mël, téléphone ou starleaf.

Toute rencontre physique avec les agent-es RH devra faire l'objet d'un rendez-vous préalable et devra respecter les gestes barrières, il ne pourra être admise aucune visite non anticipée, pour des raisons sanitaires et d'organisation.

En cas de besoin, vous pouvez **faire parvenir des documents** à vos interlocuteur-rices RH par courrier interne, courrier externe ou par voie dématérialisée. Si une remise en mains propres était indispensable, un rendez-vous vous serait proposé par votre gestionnaire via l'accès du personnel au rez-de-chaussée 1 exclusivement.

Merci pour votre compréhension.

●●● Action internationale et européenne

La direction Action internationale et européenne organise chaque année **le Mois de l'Europe** avec un programme très dense.

Ce fut donc un défi technique que de **le réaliser en virtuel**. Les expositions **sont en ligne** et beaucoup d'animations ont lieu en direct sur internet avec des propositions venant de toute l'Europe et des animations réalisées en interne, notamment par un volontaire européen espagnol actuellement confiné à Grenoble.

Il a fallu adapter les outils, en collaboration avec le **service Communication**, et réinventer toutes les collaborations avec le secteur associatif local.

La plus belle animation a été proposée samedi dernier par l'Harmonie de Grenoble qui a réalisé une vidéo de l'Ode à la joie, avec les musicien-nes confiné-es chez eux : <https://www.youtube.com/watch?v=z7jE4zTsfWQ>

Par ailleurs, des Maires européens ont tourné des vidéos pour saluer Grenoble. <https://youtu.be/0Kq6jYB0Rlc>. Ça fait toujours du bien en cette période, pour que la distanciation physique ne soit pas une distanciation internationale !

Retrouvez tout le programme sur : <http://www.europedirectgrenoble.eu/>

●●● Musée

Après plus de dix semaines de fermeture et à l'instar de tous les établissements culturels municipaux, le musée **ouvrira le mercredi 27 mai**, sous réserve néanmoins d'une évaluation des conditions de conformité des règles sanitaires trois jours avant cette date. Si ces conditions n'étaient pas conformes, la réouverture serait différée.

L'équipe du Musée **se prépare à retrouver avec impatience** ses visiteur-ses en travaillant un protocole d'accueil des plus sûrs.

Les effectifs accueillis **seront limités à 300 personnes** en temps réel dans le musée.

Les modalités pratiques d'accès et d'accueil du public sont en cours d'élaboration : contrôle d'accès des visiteur-ses, désinfection des mains obligatoire, jauge limitative pour les salles d'expositions temporaires et de la collection, marquage au sol et fléchage des circulations, protections en plexiglass pour la banque d'accueil, le vestiaire et la librairie. Le port du masque est obligatoire pour les gardiens.

Les zones de contacts (toilettes, ascenseurs, banque d'accueil, rampes...) et l'ensemble du bâtiment feront l'objet d'un nettoyage renforcé. L'environnement sanitaire sera pris en compte de façon prioritaire.

Dans ces conditions et sous réserve de toute annonce gouvernementale sur un changement des conditions sanitaires, le musée rouvrira ses portes dans sa totalité et aux horaires habituels.

L'exposition « Grenoble et ses artistes au XIXe siècle » pourra enfin accueillir ses premiers visiteurs et ce jusqu'au 25 octobre, l'exposition ayant été prolongée jusqu'à cette date.

Quant aux **collections permanentes** du musée, elles n'attendent qu'à reprendre vie et sens sous le regard des visiteurs qui ont témoigné, par leur forte présence sur les réseaux sociaux de leur impatience à les retrouver.

De retour au travail depuis lundi 11 mai, l'équipe du Musée est entièrement mobilisée pour mettre en place le dispositif imaginé pour la réouverture.

Retrouvez le Musée sur ses réseaux sociaux avec @museedegrenoble

●●● Archives

La salle de lecture est fermée **au moins jusqu'au 2 juin** y compris pour les agent-es en interne.

En cas de besoin **d'accès à des documents archivés**, notamment RH, urbanisme ou État civil), le service invite les agent-es à les contacter de préférence par mël à l'adresse archives@grenoble.fr

Les versements d'archives ne sont pas encore à l'ordre du jour. Les Archives vont travailler à une procédure adaptée mais sûrement au cas par cas. Les agent-es peuvent les solliciter par mël.

●●● Muséum

L'équipe du Muséum **se déconfiner progressivement** pour poursuivre et renforcer l'indispensable maintenance du bâtiment et le suivi des collections, mais aussi pour préparer le retour du public en toute sécurité. Le protocole sanitaire de la Ville a été décliné pour le Muséum en prenant en compte ses spécificités.

La date prévisionnelle d'ouverture au public est **le mercredi 27 mai**.

Le Muséum sera alors ouvert du mardi au dimanche, de 13h30 à 17h30. Pour limiter l'affluence, il faudra réserver son créneau par mël ou par téléphone.

En attendant, le Muséum poursuit **ses activités en ligne** en proposant des contenus autour de ses collections, des sciences de la nature et de thèmes choisis chaque semaine avec la Bibliothèque et le Musée.

●●● Assemblée

Pour les assistantes d'élu-es, une présence de trois agent-es est prévue par jour, par roulement jusqu'à fin mai.

Le retour des élu-es est programmé pour début juin. En attendant, la permanence pour la signature des parapheurs des élu-es est assurée par Maud Tavel et Mondane Jactat.

●●● Transports

Le SMTC assure 30 % de son offre sur son réseau et vise 90 % à fin mai avec des mesures sanitaires qui nécessairement modèrent l'offre et entraînent une priorisation sur les axes les plus opportuns pour les flux liés au travail.

Les mesures dans les transports en commun sont les suivantes : capacités réduites d'un tiers, pas de vente de titres de transport à bord, port du masque obligatoire, dispositif de marquage aux arrêts, information sur le port du masque et fréquence de passage plus faible après 19h.

Pensez à utiliser le vélo : <https://www.metrovelo.fr>

●●● Chorale « Le chœur Métropolitain »

La chorale « le chœur Métropolitain » composée de 28 agent-es dont une cheffe de cœur, deux agent-es de la Ville et trois agent-es de services communs Ville/Métropole continue à donner de la voix pendant le confinement.

Écoutez donc : <https://youtu.be/IQXWtdMYhEM>

●●● Portraits d'agent-es et diaporamas 1 et 2

Des portraits d'agent-es et deux diaporamas (plus de 105 photos) sont à retrouver chaque jour sur Yris (page UNE côté droit) dans « Portraits d'agent-es ».

- Vous pouvez contribuer en envoyant vos photos et vos demandes d'interview à marie-christine.rey@grenoble.fr